

AIX PROVENCE



L'immobilier de Caractère en Provence

BARÈME D'HONORAIRES DE TRANSACTION
NO HONORAIRES TTC (SELON TAUX DE TVA EN VIGUEUR - 20%)

De 0 à 200 000 €	Forfait de 10 000 €
De 201 000 € à 2 000 000 €	5 %
Plus de 2 000 000 €	4 %

Viagers : 7 % de la valeur vénale

Locaux commerciaux ou professionnels : 15% du loyer annuel

Garage : Forfait de 5 000 €

Location

État des lieux : 3 € / m² charge bailleur & locataire

Visites, Constitution dossier et Rédaction bail : 10 € / m² charge bailleur & locataire

Inventaire bail meublé : 250 € charge bailleur

Estimation Appartements & Maisons de village : 250 € TTC

Estimation Propriété & villa : 400 € TTC

Les estimations sont OFFERTES dans le cas d'un mandat de vente confié à l'agence.

Les honoraires sont à la charge VENDEUR sauf stipulations contraires prévues au mandat.

Le montant des honoraires TTC perçus par l'agence est appliqué sur le prix de vente.

Tranches non cumulatives.